Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service suisse d'enquête de sécurité SESE

Bureau d'enquête

Recommandation de sécurité No. 121

Date de la publication	09.06.2017
No. reg. du rapport final	2016011301
Déficit de sécurité	Le 13 janvier 2016 vers 17 h 29, une voyageuse s'est coincé le bras entre les deux vantaux de porte fermés à l'arrêt Zurich Schweighof de la Sihltal Zürich Uetliberg Bahn (SZU) AG. Lorsque le train s'est remis en marche, elle a été trainée par le convoi et grièvement blessée. Le mécanicien n'a pas eu connaissance de l'incident et a poursuivi sa marche. Sur la flotte de véhicules Be 556 de la SZU, les profils en caoutchouc entre les vantaux de porte sont dimensionnés de telle sorte que les vantaux peuvent se refermer et se verrouiller malgré la présence d'une partie du corps coincée, sans que l'obstacle soit détecté par la protection anti-pincement. Sur ces véhicules Be 556 de la SZU, les positions finales des portes et des marchepieds ne sont pas correctement détectées et peuvent malgré tout être annoncées comme verrouillées au mécanicien. En cas d'isolement électrique et pneumatique des portes suite à un dérangement, les vantaux de porte et le marchepied doivent être refermés manuellement et verrouillés de façon mécanique à l'aide d'une clé carrée. Sur la flotte Be 556, il suffit d'un verrouillage mécanique – induisant aussi le verrouillage électrique – d'un composant pour indiquer au mécanicien que la porte est complètement verrouillée. Le dispositif ne détecte alors pas le marchepied déplié ni le second vantail ouvert.
Recommandation de sécurité	L'OFT devrait s'assurer qu'un déficit de sécurité similaire n'existe pas sur d'autres types de véhicules et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires pour y remédier.
Destinataire	Bundesamt für Verkehr
Etat de l'implémentation	Mise en oeuvre. Le contrôle effectué par l'OFT a révélé que d'autres véhicules isolés présentant un déficit de sécurité similaire sont utilisés par la SZU, mais que cette dernière a pris des mesures visant à réduire le risque. L'OFT considère les mesures prises comme suffisantes. D'autres entreprises ferroviaires affirment avoir transformé et complété l'équipement de leurs véhicules dans la zone des portes afin d'éviter des déficits de sécurité similaires.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	Schlussbericht

Service suisse d'enquête de sécurité SESE
3003 Berne
Tel.: +41 58 466 33 00, Fax.: +41 58 466 33 01
info@sust.admin.ch
www.sust.admin.ch